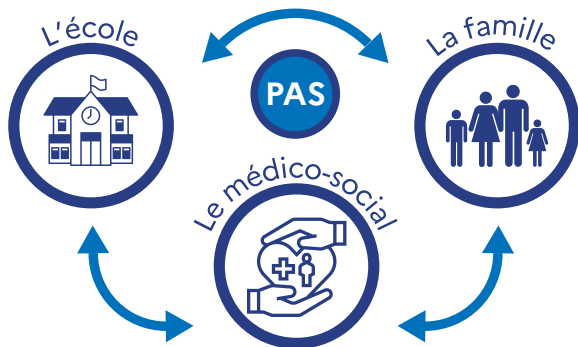


LES PÔLES D'APPUI À LA SCOLARITÉ (PAS)

Le **Pôle d'Appui à la Scolarité** vise à **renforcer et garantir l'accessibilité de l'école** pour mieux scolariser tous les élèves. Ce dispositif propose un **soutien ponctuel** à la scolarité, **dans la classe**, pour des élèves qui en ressentent le besoin. Grâce à l'intervention d'une **équipe pluridisciplinaire**, le PAS vient apporter une expertise croisée afin d'identifier les besoins spécifiques de l'élève. Cet appui ponctuel a pour objectif d'apporter des réponses aptes à **modifier l'environnement scolaire** et à **faciliter l'adaptation et les apprentissages** de l'élève.



✓ Le PAS c'est

- Une réponse de premier niveau rapide et personnalisée
- Un dispositif qui accompagne l'accessibilité des enseignements
- Un lieu d'accueil des familles des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers par une équipe de proximité

À qui s'adressent les PAS ?

- Pour tous les élèves de la maternelle au lycée

Pourquoi faire appel aux PAS ?

- Apporter aide et soutien aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers

Qui fait appel aux PAS ?

- La famille ou l'équipe pédagogique

Comment procéder ?

- L'établissement transmet la fiche saisine
- La famille téléphone ou envoie un courriel

✗ Le PAS ce n'est pas

- Un lieu de soin et de diagnostic
- Un dispositif réservé aux élèves en situation de handicap
- Un dispositif qui se substitue à la MDA/MDPH, notamment pour l'obtention de mesures de compensation

Mettre en place un accompagnement par le PAS en 5 étapes :

Je prends
contact
avec
le PAS

Je suis contacté
par
le coordonnateur
du PAS

La situation
est étudiée
par l'équipe
du PAS

Un projet
de réponse
m'est proposé

Le projet est mis
en œuvre avec
l'établissement



Je commence mes démarches :

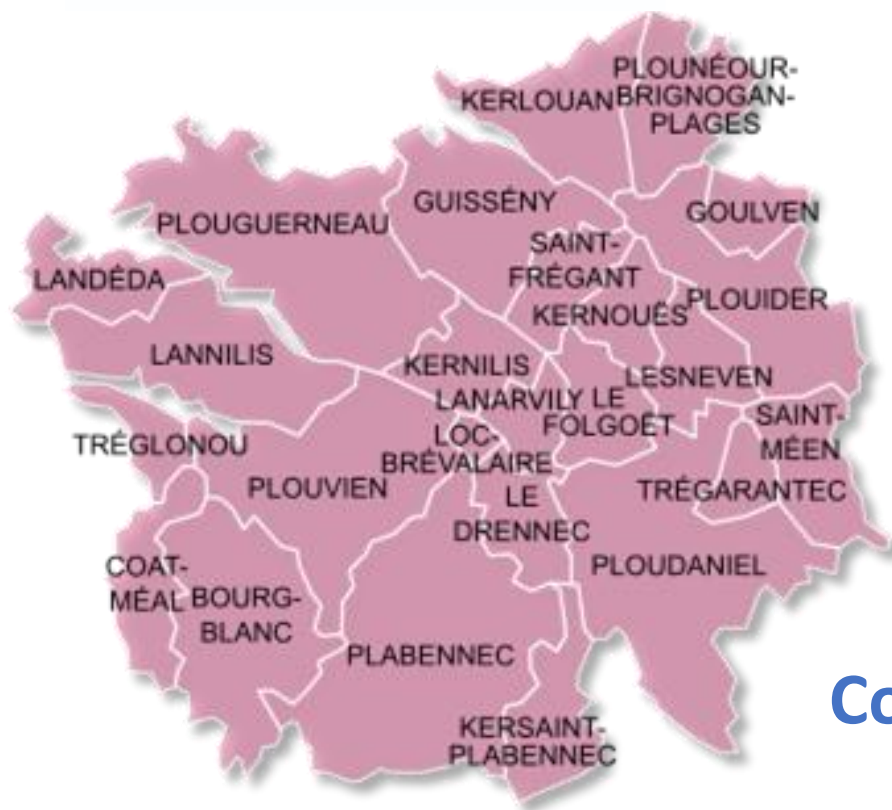
plus d'informations actualisées sur le site de la Région académique Bretagne

< sur la page dédiée au **Pôle d'Appui à la Scolarité** > www.ac-rennes.fr/poles-d-appui-a-la-scolarite-125704



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le PAS Brest-Abers

se compose d'un

d'un enseignant-coordonnateur

d'une éducatrice spécialisée

(Troubles Neurodéveloppementaux,
Communication Alternative et Améliorée)

d'une AESH référente

Contact : pas29.brest-abers@ac-rennes.fr

Tel : 07.75.37.43.14